

BULLETIN MUNICIPAL 2022

ARS-LES-FAVETS

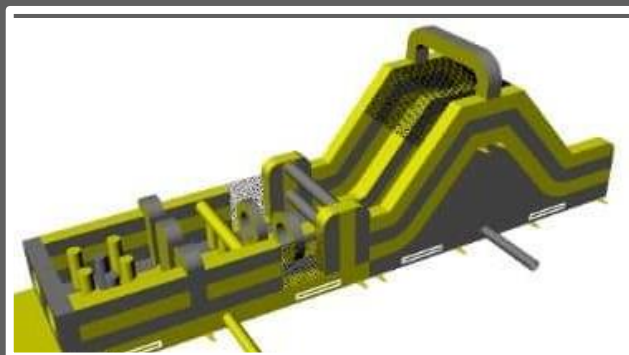


Les agriculteurs de la commune

Festivités 2023



Samedi 10 et Dimanche 11 juin
Fête patronale



Dimanche 4 Novembre
Repas des aînés



**Samedi 2 et
dimanche 3 décembre**
Salon des vins et de la gastronomie



Dimanche 17 décembre
Noël des enfants





Mot du Maire



Chères habitantes, Chers habitants,

Avec un peu de retard, je vous souhaite une très bonne année 2023 ainsi qu'à vos proches. Je remercie et souhaite une très belle année à mon équipe avec qui, collectivement, nous avançons toujours dans votre intérêt.

Ainsi que notre association, nos agriculteurs et nos entreprises de toute corporation de métiers qui contribuent au dynamisme de notre beau village.

Tout cela ne pourrait pas fonctionner normalement si notre personnel et les membres du conseil municipal n'étaient pas à la hauteur et disponibles comme ils le sont au quotidien.

L'année 2022 s'est terminée sur une situation économique et géopolitique internationale préoccupante, dont nous mesurons tous les jours les impacts dans notre vie quotidienne.

La Guerre en Ukraine, la hausse du prix des matières premières et de l'énergie, toutes ces incertitudes nous ont conduits à adopter une attitude prudente concernant le budget de la commune.

Au sujet de la hausse astronomique de l'électricité, nous avons été réactifs en adoptant rapidement des mesures concernant la diminution de l'éclairage public...

Ces actions seront poursuivies au travers d'un travail en lien avec la Communauté de Communes concernant l'économie d'énergie des bâtiments communaux. Malgré cela, vous avez pu remarquer que le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taxes foncières en 2022. Les changements que vous avez pu constater proviennent de l'évolution des bases locatives, décidée au niveau national.

Mais 2022 est pour notre commune une année positive qui a vu l'aboutissement d'un projet qui s'est construit sur une période de deux années : la rénovation de la salle des fêtes et de la Mairie.

La validation favorable de la commission de sécurité a été un vrai succès et je remercie ici tous les acteurs qui ont participé à sa réussite.

Concernant l'adressage, le projet va être finalisé au premier semestre, la commune va maintenant passer à la numérotation métrique.



Toutes ces actions nécessaires sont menées dans le cadre d'un budget maîtrisé en sachant que pratiquement, et vous le savez sans doute, la règle que j'applique depuis le début de mon mandat est que tous investissements ou travaux sont suivis d'une demande de subvention auprès des différentes instances : État, Région, Département.

En cette période compliquée pour chacune et chacun d'entre nous, nous nous devons d'être une commune qui consacre le principe de cohésion sociale et du lien social intergénérationnel.

Chaque Arsois, doit pouvoir en bénéficier et s'épanouir dans notre commune.

Illustrations de ce principe :

- Des sessions pour se familiariser peu à peu avec les différents éléments de l'ordinateur, téléphone mobile, tablette, du système d'exploitation Windows et de la messagerie.
- la soirée organisée par Ars Animation le samedi 15 avril 2023 à la salle des fêtes qui permettra de voir nos habitants s'amuser, rire et chanter ensemble.
- Le repas de nos aînés qui a été comme toujours une très belle réussite.
- La journée de Noël a été un véritable succès, où petits et grands avaient attendu 3 ans pour se réunir.

Je remercie sincèrement les membres des associations, les bénévoles et les agents municipaux pour tous les efforts menés afin de continuer à perpétuer l'attractivité de notre commune et le bien vivre ensemble.



Enfin, j'ai une pensée reconnaissante pour les personnes qui nous ont quittés cette année.

On n'est jamais préparé au départ d'une personne que l'on a connue pendant toute sa vie. C'est un vide dans nos cœurs et dans celui de tous les membres de leur famille.

Leur départ laisse un vide immense, j'en profite pour adresser mes plus sincères condoléances à tous les membres de leur famille.

Comme il est difficile pour moi, de rédiger ces quelques mots, afin de rendre un hommage une dernière fois.

Le village vit et son dynamisme c'est aussi grâce à vous anciens et nouveaux habitants.

Les marques de sympathie que vous avez l'occasion de me témoigner, toute l'année que ce soit par courrier, message, lors de nos rencontres informelles ou tout simplement lorsque vous venez me voir à la mairie me touchent et me font chaud au cœur ainsi qu'à toute mon équipe.

Comme vous pouvez le constater je m'efforce avec celle-ci de poursuivre l'embellissement de notre village.

En dernier lieu, je voudrais encore une fois vous remercier sincèrement de la confiance que vous m'accordez même si la fonction de Maire n'est pas toujours facile pour vous satisfaire autant que possible.

Sachez que j'ai plaisir à être à vos côtés et travailler pour vous avec mon équipe.



A toutes et à tous, je souhaite une très bonne année 2023, une année heureuse, remplie d'espoir et de projets !

Que 2023 soit une année de réussite, de confiance, de solidarité pour toutes et tous !

Avec une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées, et pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Avec toute mon amitié,

Je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent l'ensemble des actions menées tout au long de cette année.



Madame Le Maire

Marie TARDIVAT



Budget

Recettes

Fonctionnement

Recettes (Redevances)	Montant	Répartition
REDEVANCES	1 000	0,4%
IMPOTS ET TAXES (Contributions directes)	84 936	34,10%
DOTATIONS-SUBVENTIONS	66 048	26,52%
AUTRES PRODUITS (locations appartements)	9 500	3,81%
EXCEDENT REPORTE	87 591,78	35,17%
TOTAL	249 075,78	100%

Investissement

Recettes	Montant	Répartition
VIREMENT DE SECTION DE FONCTIONNEMENT	63 462,78	11,76%
EMPRUNT	220 000	40,78%
SUBVENTIONS	231 589	42,93%
FC TVA	1 100	0,20%
Produits des Cessions	750	0,14%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	21 774,67	4,04%
Amortissement SIEG +FRAIS D'ETUDES	819	0.15%
TOTAL	539 495,45	100%

Dépenses

Fonctionnement

Dépenses	Montant	Répartition
FOURNITURES (administratives, eau, électricité, carburants, petits matériels)	30 000	12,04%
SERVICES EXTERIEURS (entretien de bâtiments, voirie, matériel, copieur, assurances)	36 000	14,46%
AUTRES SERVICES (honoraires, frais de réception, publications, timbres, téléphone, impôts...)	13 100	5,26%
FRAIS DE PERSONNEL	43 562	17,49%
AUTRES CHARGES (indemnités élus, service incendie, SIEG, SMADC, subventions, FNGIR, école de Montaigut)	59 582	23,92%
CHARGES FINANCIERES (intérêt des emprunts)	2 550	1,02%
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	819	0,33%
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	63 462,78	25,48%
TOTAL	249 075,78	100%

Investissement

Dépenses	Montant	Répartition
SIV (Syndicat intercommunal de Voirie)	14 000	2,60%
Acquisition mobilier Matériel	10 000	1,85%
Travaux bâtiments	477 000,78	88,41%
Subventions d'investissement	2 500	0,46%
Emprunts	10 500	1,95%
Autres immobilisations financières	3 720	0,69%
Déficit	21 774,67	4,04%
Total	539 495,45	100%



Remise de médaille

Au vu du contexte sanitaire, nous avons dû effectuer cette remise de médaille à huit clos, ce qui me semble regrettable car tant de personnes auraient aimé participer.

Mme Christine Pirès Beaune (députée) et

Mr Laurent Dumas, (suppléant, président de la communauté de communes) ont pu mettre à l'honneur notre ancien Maire Mr Serge Bodeau pour son engagement dans la vie publique.

Il a reçu la médaille de l'assemblée nationale.



Décorations de Pâques



Pâques est une fête familiale qui réunit toutes les générations.

Les lapins, poules et poussins, papillons virevoltants et les œufs symbolisent cette fête placée à mi-chemin entre le printemps et les premières chaleurs.

Merci aux bénévoles qui poursuivent cette décoration.



Bravo à Lenny Bidon



Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal d'Ars-Les-Favets, adressent leurs chaleureuses félicitations à Lenny Bidon pour avoir obtenu son brevet des collèges. Nous souhaitons également féliciter, d'une manière plus générale l'ensemble des écoliers, collégiens, lycéens et étudiants qui ont traversé avec courage et détermination une année très particulière. Nous avons bien évidemment une pensée pour ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme ou validé leur année et leur adressons tous nos encouragements dans la poursuite de leurs études. Enfin, nous souhaitons à tous nos jeunes habitants beaucoup de succès et de réussite pour tous leurs projets à venir, qu'ils soient scolaires, diplômants ou encore professionnels.



Participation financière à la scolarisation des enfants d'Ars-Les-Favets

Pour année 2022, les frais de fonctionnement de l'école de Montaigut s'élèvent à 470€ par enfants soit 7 050€ .





Les jurés

Le tirage au sort des jurés a eu lieu le 29 juin 2022.
À Ars-Les-Favets à la salle des associations.

Six communes ont été retenues:

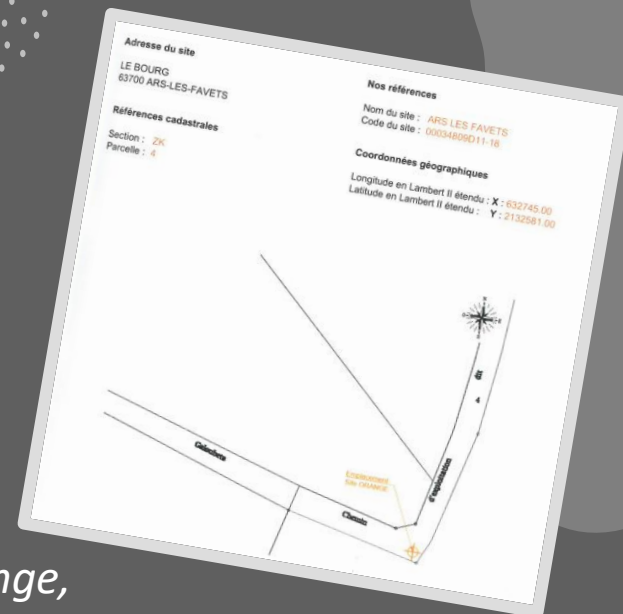
Servant, Durmignat,
La Crouzille, Lapeyrouse, Buxières-sous-Montaigut,
Ars-les-Favets

Plusieurs tirages sont ensuite effectués au niveau du
département pour désigner les représentants qui
siègeront aux séances de cours d'assises.



Mr Éric DUBOISSET a été désigné pour Ars-Les Favets.

Antenne



L'antenne de téléphonie mobile Orange, située dans le chemin "DES GALOBETS", a été mise en place le 26 juillet 2022. Orange a débuté les branchements en fin d'année 2022.



Cérémonies

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Le Maire et son Conseil Municipal ont convié les enfants de la commune, les Anciens Combattants et toute la population à assister à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale au monument aux morts d' Ars-Les-Favets.

Merci à Jades et à Cassandre Caillot pour leurs lectures.



La gerbe a été déposée par
Maurice Baylot



Un vin d'honneur a été servi à l'issue
de la cérémonie.



Cérémonie du 11 novembre



La célébration religieuse a eu lieu en l'Église d'Ars-les-Favets suivie de la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France se sont déroulés le vendredi 11 novembre 2022.



Merci à
Lucie Bodeau et Clara Guilbert
pour leurs lectures.





Mise à l'honneur de nos agriculteurs

Dans le cadre du plan gouvernemental de soutien, à la filière presse, le ministre de la Culture a confié à la bibliothèque nationale de France la mise en œuvre d'une grande commande photographique: « Radioscopie de la France ».

Mr Alain Keler est l'un des cent lauréats du premier appel d'offre de cette grande commande.

Nous avons pour mission de lui faire le meilleur accueil possible et de faciliter ses démarches pour lui permettre de mener à bien son projet de reportage en Auvergne.

Mr Keler a contacté la commune d'Ars-Les-Favets, afin de prendre des photos sur le quotidien de nos agriculteurs qui ont répondu présents.

(La commune organisera une exposition de toutes les photographies)

Merci pour votre participation.



Transmission d'un savoir faire et de son élevage

Éric Caillot est à la retraite depuis le 1^{er} janvier.

Il a cédé sa ferme et son cheptel à Loïc Lefebvre, installé hors cadre familial à 36 ans. Depuis, le jeune retraité se réjouit de voir perdurer ce qu'il a bâti en 40 ans de carrière.



Nous souhaitons une bonne retraite à Éric Caillot et la bienvenue à Loïc Lefebvre.



Syndicat de Sioule et Morge

Tarifs de l'eau 2023

Le **Syndicat Mixte de Sioule et Morge** est un syndicat **public** intervenant principalement dans les domaines de **l'eau potable**, de **l'assainissement non collectif** et de **l'assainissement collectif**, suite à l'adhésion des communes ou intercommunalités qui lui ont transféré ces compétences.

Pour la compétence eau potable, le syndicat couvre le territoire de 59 communes situées au Nord-Ouest du département du Puy-de-Dôme, desservant ainsi 40 000 habitants. Il est chargé de la production, du traitement, du stockage et de la distribution de l'eau potable sur ces communes.

55 communes adhèrent également au Syndicat pour la compétence assainissement non collectif, et 20 communes lui ont transféré la compétence assainissement collectif.

Le fonctionnement et les investissements du Syndicat sont décidés par le Comité Syndical de Sioule et Morge.

Ce dernier est composé de 118 délégués titulaires et 59 délégués suppléants, soit 2 titulaires et 1 suppléant par commune. Ces délégués sont désignés parmi les conseillers municipaux des communes et les conseillers communautaires des intercommunalités adhérentes, pour un mandat de 6 ans.

Lors de sa réunion du 17 décembre 2022, le Comité Syndical a fixé les orientations budgétaires pour l'année 2023.

Sachant que le volume total du **budget eau potable** sur une année est de l'ordre de 8 600 000 € HT pour la section de fonctionnement, il est apparu que les charges prévisionnelles d'électricité pour le budget 2023 sont estimées à environ 1 500 000 € HT, alors que ce même poste de dépenses s'élevait à environ 600 000 € HT pour le budget 2022.

Face à cette forte hausse du coût de l'énergie, le Comité syndical a donc décidé d'augmenter les tarifs des redevances d'eau potable de 15% pour l'année 2023. Cette augmentation ne suffisant pas à équilibrer le budget du Syndicat, il sera nécessaire de mobiliser les excédents antérieurs à hauteur d'environ 1 000 000 €, afin de pouvoir réaliser un programme de travaux sur les réseaux d'eau en 2023.

Avec l'augmentation de 15%, les tarifs 2023 seront les suivants pour les redevances d'eau potable :

Exercice 2023	Tarifs en € TTC
Part au m3 (consommation)	1,83564 €
Part fixe principale (abonnement)	64,19 €
Part fixe secondaire (abonnement)	32,18 €

Pour un foyer consommant 100 m3 d'eau par an, cela représente une augmentation de 32,31 € TTC en 2023, par rapport à 2022.

Retrouvez toutes les informations sur les services d'eau potable, d'assainissement non collectif et d'assainissement collectif du Syndicat de Sioule et Morge, sur notre site internet à l'adresse suivante :

www.sioule-morge.fr

Les coordonnées du Syndicat de Sioule et Morge sont les suivantes :

Adresse : Syndicat Mixte de Sioule et Morge – Monteipdon – 63440 Saint Pardoux
Téléphone : 04.63.85.83.83 (du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00).

Courriel : contact@sioule-morge.fr

Permanence technique 24h/24 au 04.63.85.83.83.



Travaux d'élagage

Afin d'assurer une circulation aisée sur les routes de la commune ainsi que la sécurité des riverains, Nous avons procédé à des travaux d'élagage



Elagage avec une pelle à pneu par l'entreprise Oriol

Travaux de Voirie



Les travaux de voirie programmés sur l'année 2022
ont été réalisés par SIV de Menat.
Il s'agit de la réfection d'une partie de la route
du lieu-dit Fontbonne / La Tartasse.



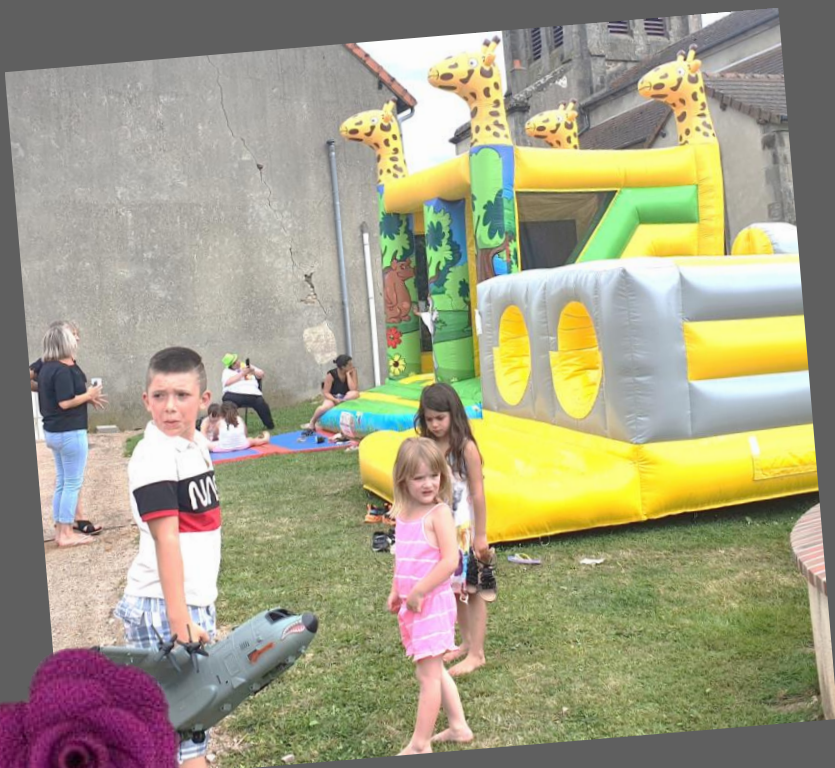
Travaux réalisés par le personnel communal et les membres du conseil



Fête patronale



Après deux années de confinement, la fête patronale était de retour grâce à Ars animations et à la Municipalité qui se sont beaucoup investies. Et c'est avec un immense plaisir que les familles se sont retrouvées.



samedi soir

La Retraite aux flambeaux précédant le feu d'artifice a animé notre Bourg. Nous remercions la participation des habitants qui ont répondu présents au rendez-vous et la Banda'Mi de Montaigut pour sa prestation.







Le feu d'artifice a attiré la foule



Une messe a été célébrée en l'Église d'Ars-Les-Favets par le Père VALLENT.
Alexandre nous a interprété l'Ave Maria à la clarinette.



La première édition d'un
flash mob a eu lieu
le jour de la fête.
Nous avons été
agréablement surpris par
cette mobilisation
chorégraphiée.
Bravo à tous
nos danseuses
et
nos danseurs.



Salon des vins et de la gastronomie

Inauguré par notre ancien Maire Mr Serge Bodeau,



Le salon à Ars-les-Favets a eu lieu les 3 et 4 décembre à la salle des fêtes.

Ce rendez-vous est l'occasion de vous faire découvrir les saveurs authentiques de nos régions, une offre variée de produits et d'appellation de qualité ne demandant qu'à être appréciée.

Les vignerons et les producteurs étaient présents pour faire partager, goûter et savourer leurs produits.

Idéal pour les achats gourmands de fin d'année.



Le salon est un évènement
festif incontournable,
dans
une bonne humeur générale.
Bravo à Mr Gérard Mansat qui
a gagné à la tombola.



Noël des enfants





Le dimanche 18 décembre,
la commune a organisé
l'arbre de Noël des enfants,
à la salle des fêtes d'Ars-Les-Favets.



Au programme: lâcher de ballons,
spectacle de cirque,
distribution de cadeaux et
la venue du Père Noël.



Pour terminer l'après midi, un goûter a été offert.



Merci à David avec son tracteur qui chaque année promène dans notre village le Père Noël avec les enfants.



Une soixantaine de personnes parents,
grands-parents et enfants confondus ont partagé
un moment de convivialité.

Un grand écran avait été installé afin de profiter de
la finale de la coupe du monde.



Photos des enfants avec le Père Noël









Décorations de Noël



La municipalité a subi une hausse des tarifs d'électricité, c'est pour cette raison, mais aussi pour suivre les directives de sobriété énergétique, que la commune a décidé de réduire la consommation d'électricité des éclairages de Noël, leur nombre a été restreint et la période d'allumage a été réduite.





Les élus et les bénévoles ont installé dans le Bourg, les décorations de Noël.
Je tiens à remercier tous les participants pour leur investissement et leur temps donné.

Sapeurs pompiers de Montaigut-En-Combraille

Pompier: 18



En collaboration avec les pompiers de Montaigut, nous avons mis à disposition un bâtiment communal qui permet d'effectuer des manœuvres essentielles pour les sapeurs-pompiers.

Le centre de secours programme ses manœuvres plusieurs fois par an sur notre commune.

Une nécessité et une obligation pour être le plus efficace au moment venu

Je salue l'action remarquable de tous les Pompiers pour leur dévouement.

Adressage

La procédure d'adressage suit son cours. Les services du prestataire La Poste ont pris un peu de retard suite à des difficultés d'organisation interne.

Il reste à faire valider les derniers ajustements.

L'adressage nécessite de dénommer certaines voies,
ainsi que de numéroté les habitations.

De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

L'adressage est la base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours.



Hausse de la Taxe foncière



En 2023, la taxe foncière va augmenter fortement, en raison de plusieurs facteurs.

L'Etat a renoncé à plafonner la révision des valeurs locatives, servant de base au calcul de l'impôt local.

Ainsi, la hausse des bases locatives cadastrales devrait atteindre 7%,
afin de tenir compte de l'évolution des prix à la consommation.

**Après concertation, Mme le Maire et son conseil municipal ont décidé,
de ne pas augmenter les impôts fonciers de la commune.**



Initiation à l'informatique



Les ateliers seront organisés et menés par une conseillère numérique.
Ils sont gratuits pour les participants et les communes accueillantes.

Ils seront proposés de mai à novembre afin de permettre aux participants de devenir acteurs de leurs apprentissages numériques.

Infos pratiques :

- Après une période d'inscription qui débutera le mois précédant les ateliers, une première rencontre sera proposée en amont des ateliers afin de répartir les participants par niveau et d'élaborer avec eux le programme des accompagnements.
- Cinq récurrences d'ateliers/niveaux
- 6 participants/ateliers

Une réunion d'information aura lieu **le samedi 29 avril à 10h à la salle des associations.**
Afin d'assurer la bonne organisation de ces ateliers, merci de faire part à la Mairie de votre intérêt à participer avant le vendredi 14 avril 2023

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.



Les Chasseurs d'Ars-Les-Favets entourés d'amis partageant la même passion.



Bilan de la saison 2022-2023:

Nous constatons une baisse du nombre de renards suite aux battues des sociétés de chasses et de l'efficacité de Gilles Berthon.

Nous tenons à les remercier ainsi que les propriétaires des parcelles d'Ars-les-Favets.

Un grand merci à David qui participe à ce loisir avec ses chiens lors des battues et aux chasseurs des communes voisines .





Convention avec SACPA



Nous avons été dans l'obligation de prendre une convention avec le groupe SACPA. Le prix est basé sur un forfait annuel calculé en fonction du nombre d'habitants indiqué au dernier recensement légal connu de l'INSEE.

Le forfait annuel comprend:

- La capture 24h/24 des animaux captifs ou errants à l'aide des moyens adaptés (lassos, fusils hypodermiques)
 - L'enlèvement des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg (les frais afférents au traitement des cadavres seront à la charge du prestataire)
 - Gardes sociales : les animaux (chiens et chats) des personnes hospitalisées, incarcérées, expulsées ou décédées pourront être, à la demande du Maire, placés dans les locaux de la fourrière (dans la limite des capacités d'accueil du Centre Animalier) pour une durée maximum de 8 jours ouvrables. Avant la fin de ce délai, le Maire devra décider du devenir de l'animal en le confiant soit à une Association de Protection Animale, soit à une personne désignée par ses soins.
 - L'exploitation de la fourrière animale
 - Les frais de garde durant les délais légaux (8 jours ouvrés, loi n°99-5 du 6 janvier 99)
- Le montant de la 1ère période sera proratisé 8 MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES

- La cession des animaux à une Association de Protection Animale signataire de la charte éthique après les délais légaux obligatoires.
- La prise en charge des frais conservatoires des animaux blessés sur la voie publique.
- La prise en charge des animaux de compagnie en cas de crise mettant en jeu la sécurité des personnes et nécessitant une évacuation de la population dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), dans la limite des capacités d'accueil des structures concernées.



Je voudrais faire un petit rappel

Les maltraitements envers un animal domestique ou un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité peuvent être signalés à la police ou à la gendarmerie, aux services vétérinaires de la DDPP: Direction départementale de la protection des populations ou à une association de protection animale.

Elles sont punies par le code pénal.



Etat Civil



Ils nous ont quittés

Lucienne DEBIZET

10 JANVIER 2022 à Vallauris
Alpes-Maritimes

Pascal Christophe Philippe
DUBOISSET

23 JANVIER 2022
à Ars-Les-Favets

Muguette Andrée
BAUZETIE

20 SEPTEMBRE 2022
à Cap



Yves Etienne
ALBERT

19 OCTOBRE 2022 à Pionsat

Mathis TISSIER

Le 23 Septembre
Le Bourg



Naissances



Soän DESSERT

Le 18 Septembre
Chez Vellard



Reconnaissances



Antoine Vivien Marcel TISSIER et Mélissa LE COINT

Le 12 SEPTEMBRE 2022



Julien Maurice DESSERT et Aude Anaïs Louise Simone GUILLOT

Le 17 SEPTEMBRE 2022

Informations diverses



Mairie Ars-Les-Favets

Ouverture :

Lundi de 13h à 17h
Mercredi, Vendredi de 9h à 12h

Tél : 04.73.52.30.69
mairie-ars-les-favets@wanadoo.fr

Location salle des fêtes

Conditions de location Il est demandé à l'utilisateur :

- une attestation d'assurance
- Un chèque de caution
- Un chèque d'acompte

LIEUX	Particulier habitant la commune	Particulier hors commune	Suppléments
Salle des fêtes	175€	250€	Electricité

Cartes nationales d'identité



Depuis le 21 mars 2017,
la Mairie d'Ars-Les-Favets n'instruit plus
et
ne délivre plus de carte nationale d'identité.
Vous devez vous rendre dans les communes équipées
d'une station biométrique.
La plus proche est la mairie de Saint Eloy Les Mines
(tél:04.73.85.08.24)

Le dépôt du dossier se fait uniquement sur
rendez-vous, avec possibilité de
vous rendre sur ants.gouv.fr pour effectuer une pré-demande de
votre carte d'identité (ou passeport).

Permanence d'information et d'orientation juridiques

Le CDAD63 (Conseil départemental d'accès au droit) organise des consultations
juridiques gratuites dispensées par des avocats, huissiers de justice et notaires, à jours et
horaires fixes, dans différents lieux répartis sur l'ensemble du département.

Tél: 04.73.31.79.35

Email: cdadpuydedome@gmail.com

Une permanence est assurée à la mairie de Saint Eloy Les Mines un jour par mois
(planning sur cdad63.com) de 10h à 12h.

Tél: 04.73.85.08.24

ILLIWAP, c'est quoi ?



Illiwap est une application pour smartphone qui permet aux communes d'informer la population via un mur d'actualités : Annulation de Feux d'artifices, alertes trafic, vigilance météo, info stationnement, recherche d'un animal égaré, rappel d'une échéance fiscale, inauguration d'un lieu, vœux du maire etc...

Mais encore :

L'application se présente sous la forme de 4 onglets.

Onglet Accueil : permet d'avoir accès à un mur d'actualités semblable à un réseau social. L'utilisateur pourra y lire tous les messages envoyés par les stations qu'il a choisies de suivre. Il ne pourra cependant pas commenter les messages de sa mairie, ce qui marque là une différence importante avec facebook par exemple.

Onglet Station : c'est ici que l'utilisateur peut choisir quelles stations il décide de suivre. En choisissant « stations à proximité », il aura accès à toutes les stations disponibles dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de lui. Il est donc possible de suivre sa propre commune, mais également les communes voisines ainsi que la communauté de communes. En plus de ces stations générales, chaque mairie a la possibilité de créer des « stations liées » : écoles, gendarmeries, associations, accueil de loisirs, médiathèques etc...

Onglet Agenda : cet onglet référence tous les évènements publics et associatifs ayant lieu sur le territoire : spectacles, évènements sportifs, forums etc... L'utilisateur a la possibilité de filtrer les évènements par catégorie, par date, de partager un évènement ou de le rentrer dans le calendrier de son propre smartphone.

Onglet Participer : C'est grâce à cet onglet qu'on peut qualifier Illiwap d'application citoyenne. Vous y trouverez une série de fonctionnalités allant du signalement à la boîte à idée. Grâce à cet onglet, vous pourrez faire remonter à votre mairie les problèmes que vous rencontrez (photo et localisation à l'appui) ou bien simplement proposer une idée qui vous semble pertinente pour améliorer la vie sur le territoire.

Comment installer Illiwap ?

Il vous suffit de chercher l'application dans le store de votre smartphone, de l'installer, et de suivre les stations qui vous intéressent. L'application est sans inscription, totalement gratuite et sans publicité.

Pour ne pas qu'Illiwap se transforme en une simple notification agaçante de plus sur votre smartphone,

les communes ainsi que la communauté de communes s'engagent à ne transmettre que les informations utiles ou essentielles.



Installation d'une assistante maternelle sur notre commune



Accueillir, animer, stimuler, rire avec bienveillance pour bien grandir.



Virginie Farce

Tel: 06 63 61 16 68
virginiefarce@orange.fr

Lieu-dit Bergerat
63700 Ars-les-Favets



Maison des solidarités

Centre de circonscription d'action
médico-sociale des Combrailles
10 rue Jean-Jaurès
63700 Saint-Eloy-Les-Mines
Tél: 04.73.85.31.20

Caisse d'Allocations Familiales

Cours des équipages
rue Jean-Jaurès
63700 Saint-Eloy-Les-Mines
Contact: 3230

CARSAT

Cour des équipages
rue Jean Jaurès
63700 Saint-Eloy-Les-Mines
Tél: 39 60 ou 09 71 10 39 60
Site internet: carsat-auvergne.fr



Caisse primaire d'assurance maladie

CPAM

Cour des équipages
rue Jean Jaurès
63700 Saint-Eloy-Les-Mines
Ouverture les mardis: 9h30 à 12h30 et 13h30 à 15h30
(toute l'année sauf vacances scolaires).
La permanence de Saint Eloy est ouverte uniquement sur rendez-vous.
Tél: 36 46

Ressourcerie des Combrailles

Elle propose un service de collecte à domicile des anciens objets pour leur donner une seconde vie.
Les différents objets sont ensuite valorisés dans les ateliers du centre de traitement
pour être revendus au public à petits prix.

Magasin: 3 route de Roche d'Agoux

63 330 Saint-Maurice-près-Pionsat

Ouvert le mercredi, vendredi et samedi: 10h-18h

Tél:04.73.52.03.53

Site internet: ressourcerielaremise.fr



SACTOM des Combrailles

DÉCHÈTERIE

SAINT ELOY LES MINES
11 RUE DU Puits du Manoir - 63700 SAINT ELOY LES MINES - TEL : 04.75.85.96.10

A compter du 1er juin, les horaires d'ouverture seront les suivants :

NOUVEAUX HORAIRES !

Horaires d'ÉTÉ Du 01/04 au 31/10			Horaires d'HIVER Du 01/11 au 31/03		
Lundi	9h - 12h	14h - 18h	Lundi	9h - 12h	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	14h - 18h	Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h	Mercredi	9h - 12h	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h	Jeudi	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h	Vendredi	9h - 12h	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	14h - 17h	Samedi	9h - 12h	14h - 16h

FERMETURE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

Secours populaire

Maison de la solidarité

3 rue des Nigennes

63700 Saint-Eloy-Les-Mines

Ouvert les Mardis et les vendredis:

9h à 12h et 14h à 17h

Tél:04-73-85-10-11

Email: sec-populaire@orange.fr

Les jardins d'Ars



Vente et visite du jardin sur rendez-vous 06-14-04-32-98.

Volailles-œufs-légumes de saison-fruits rouges

100% Local et Naturel.

Également présent sur les marchés de la région:

-Jeudi/Dimanche Matin à Nérès-les-Bains



Toutes nos cultures sont en plein champs ou tunnel froid.

Nous nous efforçons de cultiver au plus près de la nature avec l'aide d'insectes (Ruches d'abeilles, de bourdons, coccinelles).

Plantation à différents endroits du jardin,
de bandes fleuries pour faciliter la venue naturelle des insectes.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Magasin tentations

"Dans ma boutique TENTATIONS, se situant à Nérès Les Bains, il vous est proposé des produits locaux et régionaux tels que les pastilles vichy, les pâtes de fruits Cruzilles, la bière des Sagnes, le whisky d'Hérisson, les confitures de Baudry, ainsi que d'autres saveurs de notre région et des produits de soins comme les produits des sœurs de Chantelle, vous trouverez aussi divers objets à offrir, je vous invite à venir me rendre visite, le magasin est ouvert du 1er mars au 31 décembre et tous les jours durant la période estivale... au plaisir de vous voir ! Damien"



MAGASIN TENTATIONS
18 Rue Boisrot Desserviers
03310 NERIS LES BAINS
tél : 09.81.42.22.58/ 06.76.67.79.58



Salle de réception



Montmazot vous offre
la possibilité de vous recevoir pour
vos évènements
privés ou professionnels.

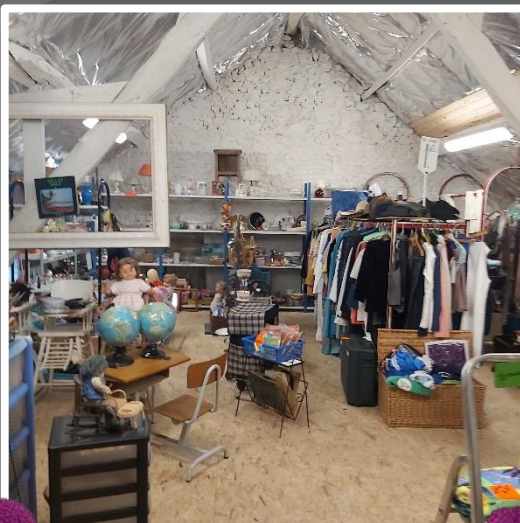
Pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes,
cette salle possède un parking privé et est équipée d'un système audio et vidéo
(WIFI DISPONIBLE).

Nous vous proposons un service traiteur adapté à votre évènement.

Tél: 06 63 38 73 00



Pêche-Gîtes
Bernard Gaillet
Montmazot
Ars-Les-Favets
06.22.38.55.73
04.73.52.63.40



BROCANTE

Débarras Gratuit

ACHAT-VENTE

Les Croizettes
63700 Ars-Les-Favets
06-09-27-30-11





Travaux d'extérieur
Combrailles Services
Alain Giraudet
63700 Montaigut-en-Clles
04.73.85.01.92



Besson espaces verts
Tonte-taille-élagage
Alexis Besson
63700 Montaigut-en-Clles
06.81.26.78.56



Elagage-Abattage
Olivier Perraud
63330 Virlet
04.73.52.39.10



Terrassement-Assainissement-
Travaux agricoles
Fabien Caille
Chez Grenier
63700 Ars-Les-Favets
06-48-99-18-11



Plaquiste-peintre
Benoît Duboisset
63700 Ars-Les-Favets
06.73.21.04.56



Plâtrier-peintre
Nicolas Mercier
63700 Ars-Les-Favets
06.19.88.98.52
04.73.52.63.34

Maçonnerie
Hernani Nogueira
03600 Commentry
06.26.80.08.96

Charpente-Couverture
Guillaume Tautou
63330 Virlet
06.12.05.67.64

Plomberie
Earl Blanchonnet
1 pl Commendt Guerin
03420 Marcillat-en-Clle
04.73.52.14.27
06.77.42.45.11

Menuisier
Thierry Farghen
63330 Virlet
06.09.64.06.72

Charpente-Couverture
Saoura
63330 Pionsat
06.47.59.54.24

Electricien
Thierry Dequaire
63700 La Crouzille
06.07.57.50.98



Au fil de l'hair
Coiffure Mixte
Laetitia Frety
Du lundi au samedi
200 Rue Jean Jaurés
63700 St Eloy Les Mines
04.73.52.29.52



Ambiance coiffure
Alexandra Caille
Coiffure Mixte
Du lundi au samedi
37 rue Jean Jacques
03600 Commentry
04.70.64.32.92





Optique
Optométrie
Bilan visuel
Lunettes de sport
Lentilles de contact
Loupes numériques

Tout pour votre vision...



Qu'est-ce qu'un(e) optométriste ?

Un(e) optométriste est un(e) opticien(ne) qualifié(e) qui s'est spécialisé(e) dans les sciences de la vision. Il s'agit d'une profession reconnue avec un diplôme universitaire officiel type maîtrise ou master.

L'objectif principal de l'optométrie est l'amélioration de l'efficacité et du confort visuel. Les champs d'action de l'optométriste sont les suivants :

- test de vision et de fonction ;
- identification des troubles de la réfraction et des méthodes de correction ;
- amélioration du fonctionnement visuel, notamment par la détermination et l'adaptation des méthodes de correction optique telles que les lunettes, les lentilles de contact ou les systèmes grossissants en fonction des besoins du patient, la recommandation d'exercices d'entraînement visuel et de réhabilitation et le conseil en ergonomie visuelle.

Catherine BOUCHARDON
OPTIQUE OPTOMETRIE

14-16 Rue Porte Saint-Pierre
03 100 MONTLUÇON



Tél: 04.70.07.20.33
Email : bouchardonvision@gmail.com



Maison d'hôte
Chez Nad et Marjo
Mme Mireille Germain
Le Bourg
Ars-Les-Favets
04.73.52.33.03





Association Réseau Seniors CLIC RIOM LIMAGNE COMBRAILLES
Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
N°SIRET : 450 991 880 000 29

PROPOSITION D'ARTICLE BULLETIN MUNICIPAL

Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Quels ateliers peut proposer le CLIC et ses partenaires ?

Le CLIC et ses partenaires peuvent proposer aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition.

Ainsi, en 2021, plusieurs thématiques ont été proposées : gym, informatique, mémoire, loisirs créatifs, vélo, nutrition, bien-être...

Le CLIC dispose également d'un Espace Ressource à Domicile (ERAD) permettant d'accompagner les aides à domicile dans leur métier et de leur proposer des formations gratuites.

Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Le CLIC est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'évaluations confié par la CARSAT.

Tous les services sont entièrement gratuits.

Comment contacter le CLIC ?

Association Réseau Seniors - CLIC Riom
Limagne Combrailles

51 rue Lafayette 63200 Riom
☎ 04 73 33 17 64

secretariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr

17 Rue Lafayette 63 200 RIOM-Tél : 04.73.33.17.64-Fax : 04.73.33.17.62
E-mail : secretariat@clic-riom.fr

Site internet : www.clic-riom.fr



Agence immobilière
A la campagne
Rose Roberts
63330 Pionsat
07.86.55.73.56





Le Jardin du Moulin des Joncs

Production Locale en Maraîchage Bio

Vieux bourg 63700 Ars Les Favets
04.73.52.09.40



COVOIT'SANTÉ 63
recherche activement des
BÉNÉVOLES pour conduire
des **personnes isolées** à
leur rendez-vous médicaux



Covoit'santé 63 met en relation des **personnes isolées** et sans moyen de locomotion avec des **bénévoles** pour les emmener à leur rendez-vous médicaux.

Dispositif mis en place par la communauté de communes en 2019, il souffre aujourd'hui de son succès. Nous nous voyons en effet dans l'obligation de **refuser de nouveaux usagers** depuis plusieurs mois **par manque de bénévoles**.

Nous avons plus que jamais **besoin de vous !**

Devenez bénévole en
appelant le 06 78 37 12 24.

ROCKWOOL®
FIRESAFE INSULATION

Une isolation saine,
performante et
économique pour
tous les types de bâtiments



Leader mondial de l'isolation en laine de roche depuis 1937



Gendarmerie de Saint-Eloy-Les-Mines : 17

Brigade de Saint-Eloy-Les-Mines
Rue Puits Saint Joseph

04.73.85.00.08

Du lundi au samedi de 8h-18h/14h-18h

Le dimanche de 9h-12h/15h-18h



Samu : 15



Service dépannage :

***électricité(ENEDIS) :**
09.72.67.50.09

Service des eaux
Sioule et Morge:

04.63.85.83.83





SOUVENIRS

